



N° 23-225 / MCCAT/SG/SNC/DG

Appel à logo et slogan pour la Semaine Nationale de la Culture (SNC)

La Semaine nationale de la culture (SNC) est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) avec pour missions :

- d'organiser les éditions de la Semaine nationale de la culture (SNC) ;
- de favoriser la rencontre et le brassage des communautés culturelles ;
- de mettre à la disposition des acteurs culturels un cadre professionnel de formation, de production, de diffusion prioritairement destiné aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts littéraires, au cinéma et à l'audiovisuel ;
- de favoriser les rencontres, les échanges et le dialogue interculturels ;
- de contribuer à la promotion des cultures nationales, y compris les expressions culturelles en danger ;
- de créer un cadre de développement de partenariat et de renforcement de la coopération culturelle ;
- de créer et développer un marché des arts ;
- de contribuer à la professionnalisation des acteurs culturels.

A ce titre, elle a en charge l'organisation de la biennale culturelle, la **Semaine nationale de la culture (SNC)**, qui est par excellence, la vitrine et la tribune d'expression de la diversité culturelle de la soixantaine de communautés présentes au Burkina Faso. Cette biennale, cadre d'expression culturelle et artistique qui met en évidence les arts du spectacle, les arts plastiques, les lettres, l'art culinaire et les sports traditionnels, a pour objectifs :

- de promouvoir et de valoriser le patrimoine culturel burkinabè ;
- de stimuler la création artistique et littéraire ;
- de créer un cadre d'échanges entre artistes et hommes de culture.

Le présent concours a pour objet de créer une estampille (logotype) et une devise expressive pour la SNC en tant que Etablissement Public.

Ce logotype devra permettre de promouvoir la SNC et permettre de l'identifier clairement.

Les propositions doivent respecter les obligations suivantes :

- le logo proposé doit être original et être le résultat d'un travail créatif personnel de l'auteur ;
- le concepteur doit accompagner le logo d'un texte explicatif clair ;
- le logo doit être accompagné d'une charte graphique claire et précise.

Le logo doit être livré aux formats suivants :

- JPEG 300 dpi (pour les documents) ;
- GIF 72dpi mode RVB (pour le web) ;
- EPS vectorisé pour les imprimeurs.

Le slogan doit être bref, dynamique et percutant.

Les logotypes et les slogans retenus seront la propriété exclusive de la SNC.

COMPOSITION DU DOSSIER ET MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats peuvent déposer leur dossier physiquement ou en ligne.

- **Pour les dépôts physiques**

- L'œuvre doit être conçue et tirée sur papier A3 et A4 ;
- Ces tirages doivent être accompagnés de la version numérique aux formats ci-dessus cités sur Clé USB ;
- Chaque œuvre doit comporter un texte explicatif format A4 ;
- Le candidat doit joindre la copie de sa CNIB ou de son passeport ainsi que ces expériences antérieures en lien avec l'appel.

Les œuvres sont reçues sous pli fermé avec au recto l'adresse complète de l'auteur.

- **Pour les dépôts en ligne**

Le dossier complet (version numérique du dossier physique) doit être envoyé par e. mail à l'adresse : dg.snc@communication.gov.bf.

DATE LIMITE DE DEPOT :

Mercredi 06 décembre 2023 à 16 heures, délai de rigueur.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter le (00226) 20 98 02 35 / 20 98 00 47 – 48.

Les trois (03) premières œuvres retenues seront primées ainsi qu'il suit :

- 1^{er} : 1 000 000 Francs CFA
- 2^{ème} : 500 000 Francs CFA
- 3^{ème} : 200 000 Francs CFA

LIEU DE DEPOT

- Secrétariat du Secrétariat général du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme sise à l'hôtel administratif de Ouagadougou (face à l'aéroport) ;
- Secrétariat de la Direction générale de la SNC sise à la Maison de la culture de Bobo-Dioulasso ;

Bobo-Dioulasso, le 23 NOV 2023

La Directrice Générale



Christiane C.M.N.E. SANON/COULIBALY
Chevalier de l'Ordre du Mérite, des Arts, des lettres et de la Communication